

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Centre régional de publication de Bordeaux

LES THERMES SUD
DE LA
VILLA GALLO-ROMAINE
DE
SEVIAC

par R. Monturet et H. Rivière

avec la collaboration de J.-P. BOST, J. LAPART et E. MONTURET

AQUITANIA supplément 2


ÉDITIONS DU CNRS
15, quai Anatole-France
75700 PARIS

1986

 ÉDITIONS DE LA
FÉDÉRATION AQUITANIA
28, place Gambetta
33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

AVANT - PROPOS	9
INTRODUCTION. LE SITE GALLO-ROMAIN DE SÉVIAC (P. ARAGON - LAUNET)	13

LIVRE I

L'ARCHITECTURE DES THERMES

(R. MONTURET - H. RIVIÈRE)

CHAPITRE I

LE BALNÉAIRE ORIGINEL - PREMIER ÉTAT, PHASE A	23
Architecture et fonctions	23
I. Secteur non chauffé	24
II. Secteur chauffé	26
Circulation de l'eau	30
Schéma de circulation	31
NOTES	32

CHAPITRE II

RÉFECTIONS ET AMÉNAGEMENTS - PREMIER ÉTAT, PHASE B	35
Architecture et fonctions	35
I. Destruction de la fournaise et ses conséquences	35
II. La salle de repos (salle 5)	35
III. Transformations dans les salles froides	36
IV. Réfections dans les salles chaudes	38
V. Construction extérieure aux thermes	38
Circulation de l'eau	39
Schéma de circulation	39
NOTES	40

CHAPITRE VII	
DERNIERS AMÉNAGEMENTS - TROISIÈME ÉTAT, PHASE B	77
Architecture et fonctions	77
I. <i>Les premiers travaux : salle 21</i>	77
II. <i>La reprise des travaux dans la partie est</i>	78
III. <i>Les reprises dans le balnéaire</i>	79
NOTES	81
CHAPITRE VIII	
L'ABANDON DES THERMES	83
NOTES	84
CONCLUSION	85
ANNEXES : ÉTUDES STRATIGRAPHIQUES (H. RIVIÈRE)	87
PHOTOGRAPHIES	103
TABLE DES PLANCHES	(en Hors-Texte)

LIVRE II

DÉCORS ARCHITECTURAUX ET MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

CHAPITRE I	
LES MOSAIQUES (E. MONTURET)	135
CHAPITRE II	
LES ENDUITS PEINTS (H. RIVIÈRE)	171
CHAPITRE III	
LES MARBRES (R. MONTURET)	193
CHAPITRE IV	
LES MONNAIES (J.-P. BOST)	219
CHAPITRE V	
LA CÉRAMIQUE ET LE PETIT MATÉRIEL (J. LAPART)	231
CHAPITRE VI	
LES BRIQUES CLAVEAUX (H. RIVIÈRE)	245

CHAPITRE III

LA CRÉATION DES SECONDS BAINS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE A	41
Architecture et fonctions	41
I. <i>Le mur de liaison</i>	41
II. <i>Extension du bâtiment</i>	42
Circulation de l'eau	43
Schéma de circulation	44
NOTES	45

CHAPITRE IV

L'EXTENSION VERS LE SUD. - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE B	47
Architecture et fonctions	47
I. <i>Réaménagement du secteur occidental</i>	47
II. <i>Secteur oriental : le bassin de la salle 3</i>	51
III. <i>Aménagement de la salle 17 et du raccordement occidental de la villa</i>	52
Circulation de l'eau	53
Schéma de circulation	55
NOTES	56

CHAPITRE V

PERFECTIONNEMENT ET RÉFECTIONS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE C	57
Architecture et fonctions	57
I. <i>Les transformations du balnéaire ouest</i>	57
II. <i>Aménagement des salles communes aux deux ensembles</i>	59
III. <i>Salle 17</i>	61
IV. <i>Aménagement de la cour intérieure</i>	61
Circulation de l'eau	61
Schéma de circulation	63
Étude comparative	63
NOTES	66

CHAPITRE VI

UNE NOUVELLE CONCEPTION DES THERMES - TROISIÈME ÉTAT, PHASE A	69
Architecture et fonctions	69
I. <i>Vue d'ensemble</i>	70
II. <i>Le Frigidarium</i>	70
III. <i>Les aménagements du secteur chaud est</i>	72
Circulation de l'eau	75
Schéma de circulation	76
NOTES	76

LIVRE II

DÉCORS ARCHITECTURAUX ET MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

II. LES ENDUITS PEINTS

La fouille des thermes de Séviac a amené la découverte d'une très grande quantité d'enduits peints. Malheureusement, hormis une petite surface conservée *in situ* sur la façade extérieure nord du bâtiment, les centaines de fragments mis au jour l'ont été dans les couches de démolition ayant servi à combler des hypocaustes, des canalisations et des bassins abandonnés à diverses époques. La plupart sont réduits à de très petites surfaces ($\pm 25 \text{ cm}^2$) et les plus grands morceaux n'excèdent guère 300 cm^2 . Cet émiettement résulte non seulement des démolitions, mais aussi du fait qu'ils ont tous été jetés pêle-mêle, ce qui empêche également de déterminer avec exactitude leur provenance. Cette multiplication des fragments, mais aussi la détérioration des couleurs et la dégradation des mortiers, dues à l'humidité, rendent les restitutions délicates. En effet, les enduits sont le plus souvent pulvérulents et leurs couleurs ont disparu dès la mise au jour. Néanmoins l'étude architecturale, la localisation des découvertes, la comparaison systématique des rares supports de mortier demeurés intacts, des couleurs et des motifs conservés permettent d'ébaucher une étude, certes succincte et lacunaire, mais qui donne une idée de ce que fut l'environnement des utilisateurs des bains et qui atteste, comme les mosaïques et les marbres, le souci de décoration du quartier balnéaire de Séviac.

Je tiens ici à exprimer toute ma gratitude à Mme A. Barbet pour l'aide qu'elle a bien voulu m'apporter pour l'identification de certaines compositions peintes et à Mmes Garreau et Rivière qui ont collaboré à la réalisation des planches. Ces dernières ayant été réalisées avant la publication du dernier bulletin de liaison des Mélanges de l'École Française de Rome, les trames utilisées ne sont pas normalisées.

I - Études techniques

Pour réaliser des enduits peints, Vitruve recommandait la superposition de sept couches de mortier établies soit directement sur un mur, soit sur un support de roseaux¹. En fait, la très grande diversité des supports et des couches de mortier de fixation est une des constantes des découvertes archéologiques et les thermes de Séviac ne font pas exception à cet usage.

A - Les supports

Trois supports différents ont été utilisés pour réaliser la décoration des murs ou des plafonds des thermes.

Les murs montés en petit appareil constituent le support le plus fréquent. C'est le cas pour les peintures de la façade extérieure des bains où les rainures des joints au fer assuraient une meilleure fixation à la troisième couche de mortier². Il devait en être de même dans la plupart des autres salles puisque leurs murs sont bâtis en moellons et que quelques fragments d'enduits trouvés ailleurs³ présentent leurs empreintes au revers de leur couche d'apprêt. Celle-ci est généralement composée par une chape de mortier de tuileau d'épaisseur variable (0,5 à 3,1 cm) assurant une étanchéité et une isolation plus grandes.

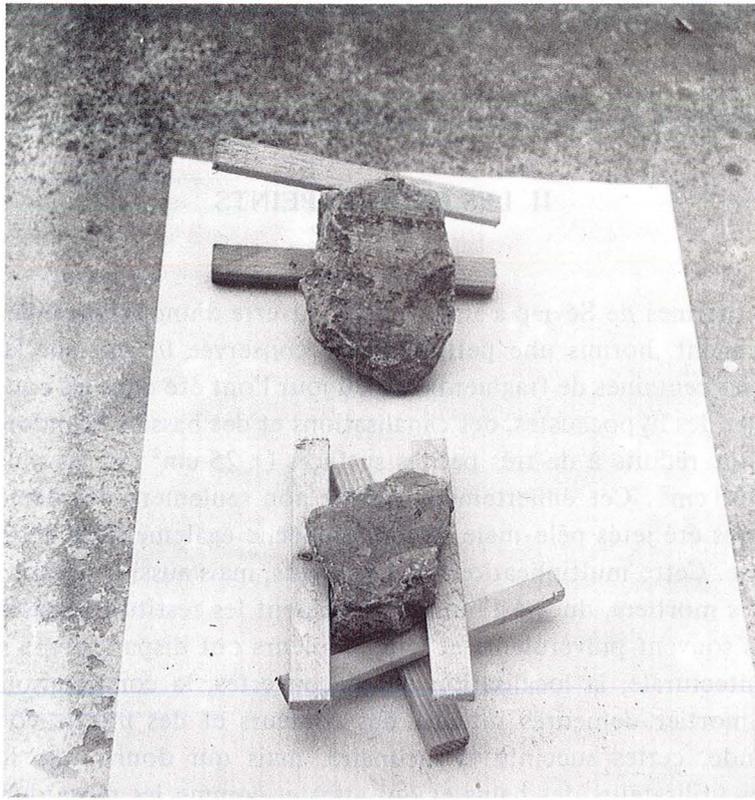


Fig. 1.— Enduits de TH 19, vue de dessus.
Cl. H. RIVIÈRE

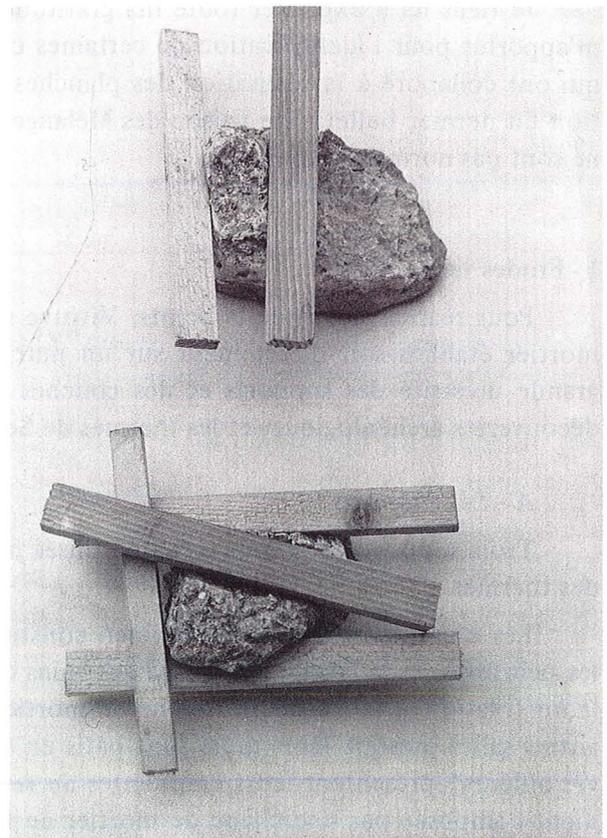
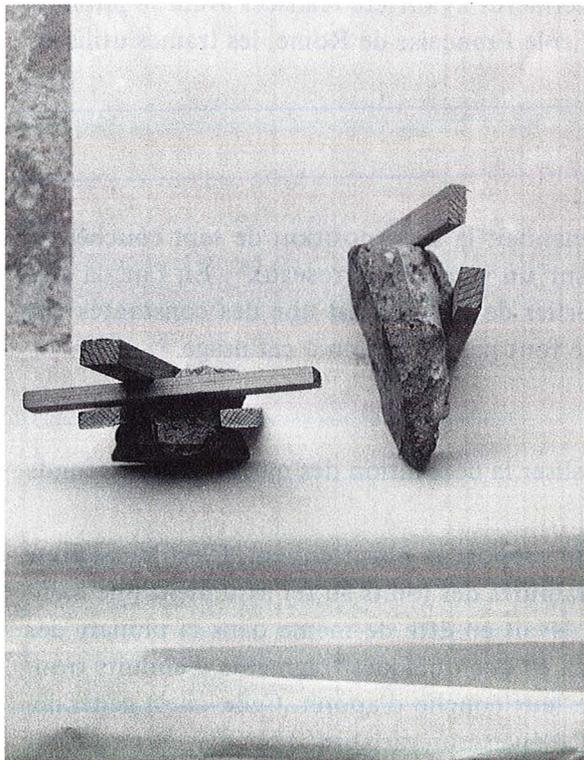


Fig. 2 et 3.— Enduits de TH 19.
Cl. H. RIVIÈRE

Des morceaux mis au jour en TH 19⁴ (cf. planche 5 : n° 5 à 9) sont supportés par des lattes de bois dont les empreintes sont nettement visibles dans le mortier de chaux. Superposées sur trois épaisseurs, elles forment un entrecroisement : sur des lattes larges de 2,5 cm et épaisses de $\pm 0,7$ cm, placées légèrement de biais, étaient disposées des baguettes verticales d'une épaisseur identique mais plus étroites (0,9 cm). Sur ce treillage des lattes \pm horizontales aux dimensions similaires, espacées de 3 cm, complétaient ce support de bois. L'ensemble assurait le maintien d'une couche de mortier de chaux. Enfin les motifs de décoration étaient exécutés sur une couche de mortier de sable. Un tel dispositif existe dans le palais constantinien de Trèves⁵ où des lattes plus larges (5 cm) avaient été utilisées pour construire un plafond peint. Les fragments de TH 9 étaient-ils destinés à un tel usage ?

L'étude comparative du support des enduits permet d'envisager deux hypothèses. En effet, si la plupart d'entre eux ont recouvert, semble-t-il, une surface plane, le fragment n° 9 présente un profil courbe. Les deux couches de mortier sont plus épaisses et une latte supplémentaire destinée à maintenir cette surépaisseur s'ajoute à celles précédemment décrites. Au vu de la coupe (fig. 4) il pourrait s'agir soit d'un revêtement mural se prolongeant sur l'intrados d'une voûte, soit de vestiges provenant de la décoration d'une abside ou d'une niche⁶. Le décor du fragment ne peut apporter une réponse puisqu'il s'agit d'une bande de raccordement ou d'encadrement, soit verticale soit horizontale (filet vert, bande beige de 4 cm de large décorée à l'origine d'un motif de couleur verte, filet vert de 0,3 cm, bande beige de 1,3 cm, enfin bande rouge de largeur indéterminée).

La restitution d'une voûte peinte sur lattis de bois est possible et ce bien que Mme Barbet fasse remarquer que « les roseaux plus souples que les lattes de bois sont donc particulièrement bien adaptés à l'usage des voûtes. En revanche le lattis de bois, plus rigide, mais léger tout de même convient bien à une surface de plafond »⁷. Après avoir vu les fragments de Séviac, Mme Barbet pencherait pour l'hypothèse d'une voûte sur lattis de bois, mais leur petit nombre ne permet pas vraiment de conclure. Quoiqu'il en soit l'utilisation du bois, matériau hygroscopique, dans les enduits d'un balnéaire peut être surprenante, d'autant plus que le mortier utilisé contient beaucoup de sable et protège donc sans doute mal de l'humidité le treillage de support.

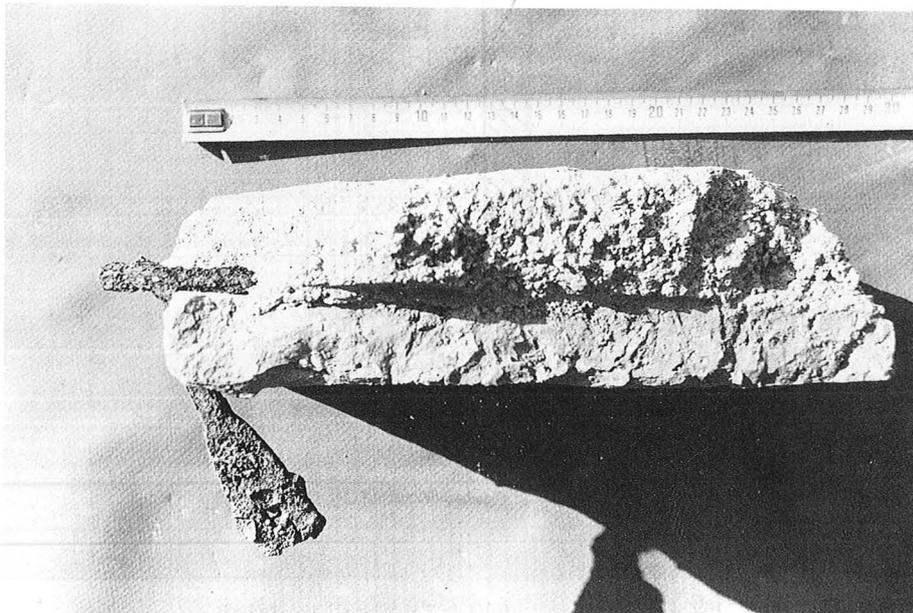
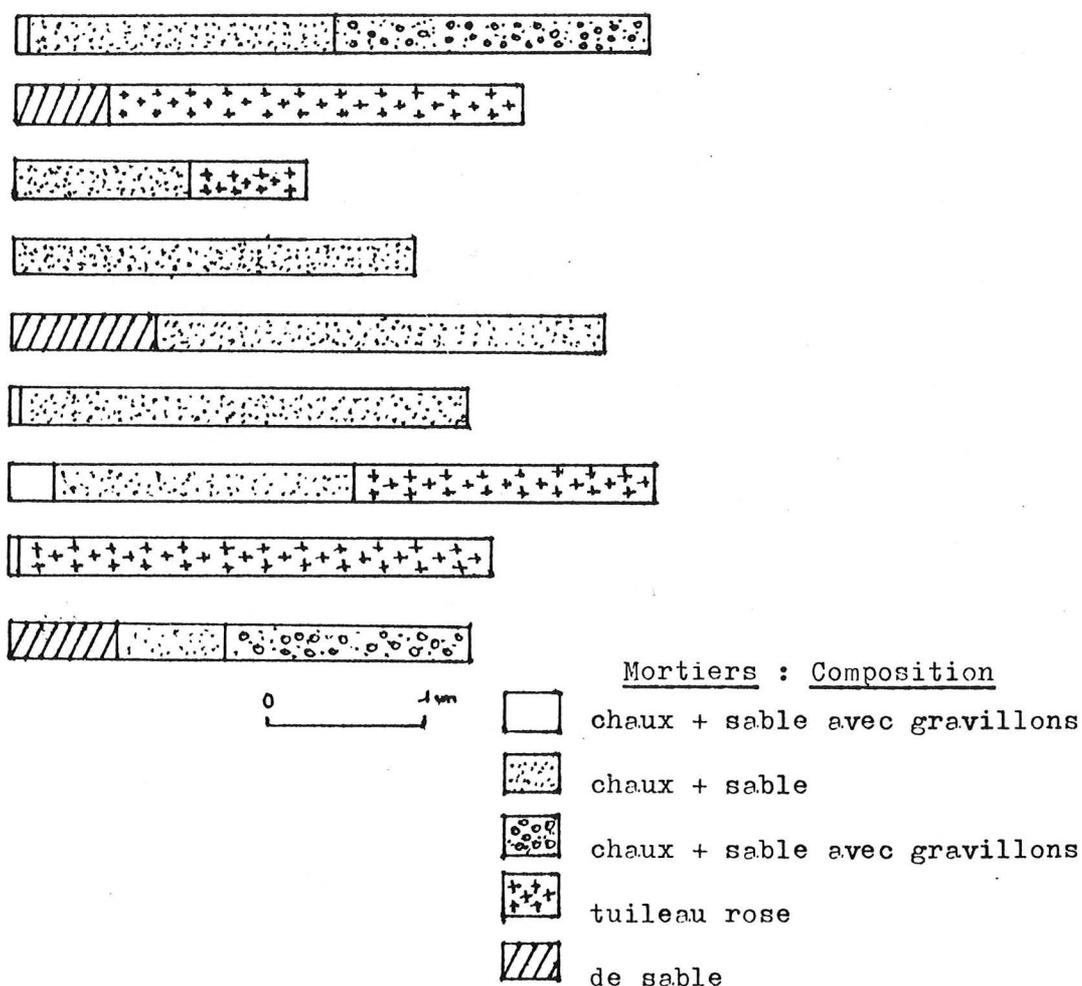


Fig. 5.— Vestige du plafond suspendu.

Si la prudence empêche de déterminer avec exactitude la situation des enduits précédents, par contre c'est avec certitude que nous restituons un plafond peint sur support de briques⁸ au-dessus du bassin rectangulaire du *frigidarium* (salle 3). On se contentera ici de rappeler la technique de construction de ce plafond suspendu puisqu'il est décrit dans le livre I. Sous les briques de 3,5 cm d'épaisseur se superposaient deux couches de mortier (Fig. 5). La première de tuileau rose (2,7 cm), la seconde de mortier jaune contenant des gravillons (1,3 cm) était recouverte d'un lit chaux (0,2 cm) sur lequel était peint le décor. Le tout était maintenu à des solives par des pattes à crochets. Certains fragments ont une face interne concave : ils pourraient provenir de la voûte de couverture du bassin.

B - Les mortiers

Tout comme les supports, les mortiers sont d'une très grande variété. Si la plupart d'entre eux sont formés de 2 ou 3 couches successives, selon l'usage courant un certain nombre se composent différemment, ce qui est conforme aux constatations effectuées par Mme Barbet et Mr Frizot⁹. La couche terminale qui reçoit la peinture est rarement constituée d'un mortier de chaux mêlé à du marbre pilé. La peinture est généralement effectuée directement soit sur un mortier très sablonneux de couleur jaune, soit sur une couche de mortier de « sable » contenant des gravillons calcaires, soit enfin directement sur un mortier de tuileau. De la même manière, la succession des couches varie considérablement comme le montre le tableau ci-dessous :



Si la composition des mortiers ne présente rien de bien original, par contre, leur comparaison s'est avérée très importante pour regrouper les différents types de décor. A titre d'exemple les motifs des enduits de la planche 3 proviennent certainement tous d'un même panneau, ou du moins de la même pièce. Par contre les fragments 1 à 3 et 4 de la planche 2 pourtant ressemblants de par leurs couleurs, ne peuvent avoir décoré le même endroit : ce dernier débris a un support très différent des précédents. C'est donc tout autant sur l'étude des mortiers que sur celle des motifs peints ou la localisation que l'on a pu effectuer le regroupement de certains fragments des thermes.

II - Étude stylistique

En raison de la masse considérable de morceaux trouvés, tous n'ont pas été étudiés et nous avons volontairement éliminé les enduits monochromes qui représentent une surface de $\pm 3 \text{ m}^2$. De la même manière nous avons sélectionné les fragments les plus caractéristiques, laissant de côté ceux qui ne présentent qu'une simple bande colorée.

1 - Enduits peints de TH 12 (Planche I).

Localisation : Ils ont été trouvés dans une couche de remblais située sous le sol de mortier rose de la salle 2 à l'état 1 B mêlés à des gravats ; ils proviennent certainement de la démolition des salles 1 et 2 du premier balnéaire.

Datation : En fonction du matériel découvert sous le sol de la salle 2 au milieu des enduits, on peut dater sa reconstruction dans la seconde moitié du II^e siècle. Les fragments de peinture provenant d'une démolition, on peut admettre qu'ils appartiennent au balnéaire originel qui pourrait avoir été bâti au début du second siècle.

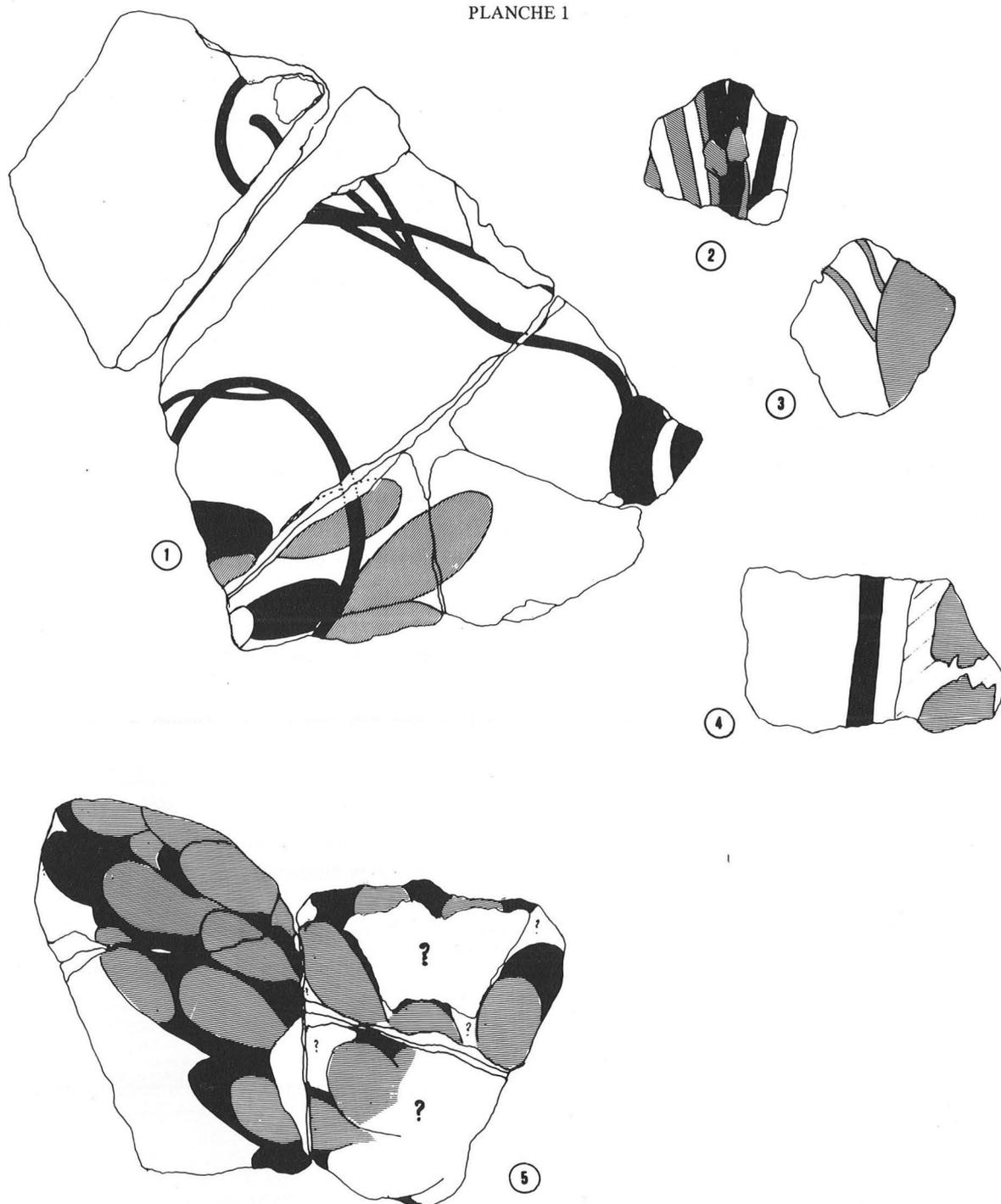
Conservation : La cinquantaine de morceaux mis au jour sont très détériorés ; la couleur est à peine perceptible et seuls quelques-uns sont analysables. Le plus grand fragment ne mesure que 150 cm^2 .

Description (fragment n° 1 à 5) : sur un champ beige on distingue un décor de feuillage composé couleur de ce fond a permis à l'artiste de donner à la composition un certain volume et de restituer la perspective en créant des zones d'ombre et de lumière. Des lacets rouge brique et verts, ramifiés et entrecroisés en rinceaux sortent du feuillage et complètent le motif. Leur présence fait penser à un grand décor de guirlandes de feuillage attachées par leur intermédiaire. Cette décoration de guirlandes, très fréquentes à Pompéi¹⁰, ne peut malheureusement pas être formellement reconnue en raison de l'émiettement des morceaux. Le fragment n° 2 peut provenir d'un bouquet aux tiges polychromes. Enfin deux tout petits morceaux (non dessinés) présentent une gamme chromatique plus étendue. Sur le premier on voit de petites feuilles rondes aux verts dégradés et aux nervures marron foncé. Elles se détachent sur fond (?) rose et marron clair. Le second montre deux tiges marron foncé sur fond vert bronze. De part leurs couleurs et, semble-t-il, le traitement des motifs, ces vestiges de décors végétaux sont différents des fragments précédents. Toutefois, vu l'identité absolue de leurs supports, on peut admettre qu'ils proviennent tous d'une même salle. Serait-ce le décor du soubassement des murs de la salle ?

2 - Enduits peints du bassin rectangulaire

Localisation : ils ont été dégagés dans une couche de démolition dans laquelle on a retrouvé de nombreux fragments d'une mosaïque pariétale partiellement composée de tesselles en pâte de verre. La plupart proviennent du plafond détruit à la phase III A¹¹.

PLANCHE 1



- blanc
- jaune
- vert
- rouge

0 1 2 3 4 5 cm

ENDUITS TH2
AM_{et}H. Riviere

Datation : le comblement est effectué après 360. Les peintures datent d'une des phases de travaux précédentes et en raison de l'étude architecturale on peut les replacer soit au milieu du III^e siècle soit au début du IV^e siècle.

Description : la décoration est difficile à étudier, les enduits étant très détériorés. La majorité de la cinquantaine de fragments retrouvés ($\pm 0,80 \text{ m}^2$) sont monochromes (couleurs bleue et bleu vert) ; ils devaient constituer le fond du décor sur lequel étaient peints des motifs beiges et rouges très difficiles à identifier en raison de l'état des fragments mis au jour. Seuls quelques-uns, après expertise de Mme A. Barbet, peuvent faire l'objet d'hypothèse. Il existe, en effet, un motif beige cerné d'un filet jaune de forme courbe duquel partent deux petits traits de même couleur peints sur le fond bleu. Ces derniers pourraient symboliser les nageoires dorsales d'un poisson (dauphin ?). Sur un second fragment de couleur beige sont superposés de petits traits arrondis, jaune clair, imitant peut-être des écailles.

Sur le fond bleu clair de la voûte se détachent des motifs géométriques d'une bordure constituée par des bandes rouge-brique cernées d'un trait jaune formant des demi-cercles, sans doute sécants, peints sur une bande rectiligne de même couleur.

Nous sommes sans doute en présence d'un décor aquatique situé sur les parois latérales du bassin, ce qui n'est guère surprenant dans la décoration d'un tel monument. L'ornementation de ce dernier, couvert d'une voûte uniformément bleue était parachevée par une mosaïque pariétale à décor végétal, aux tesselles en pâte de verre de couleurs identiques à celle des peintures (bleu vert, bleu clair, jaune...), située probablement sur le mur de fond du bassin¹². Le tout devrait, avec le marbre blanc recouvrant le plancher et le soubassement des murs, donner à cette petite piscine froide un décor particulièrement somptueux.

3 - Enduits peints de TH 8 à TH 12

Une quantité considérable de fragments de peintures murales constituait l'essentiel du matériel trouvé dans le comblement des hypocaustes des salles thermales orientales. Nous ignorons leur provenance exacte puisque le remblai a été effectué après la démolition des salles des derniers états. Vu l'évolution architecturale, on proposera comme datation soit la fin du IV^e siècle soit la première moitié du V^e siècle. Leur émiettement était tel que leur regroupement s'est avéré très difficile ; quelques éléments ont pu être quand même reconnus.

a - Enduits de TH 8 (Planche 2)

Il n'existe aucun vestige de la décoration des panneaux principaux et seuls subsistent quelques bordures polychromes.

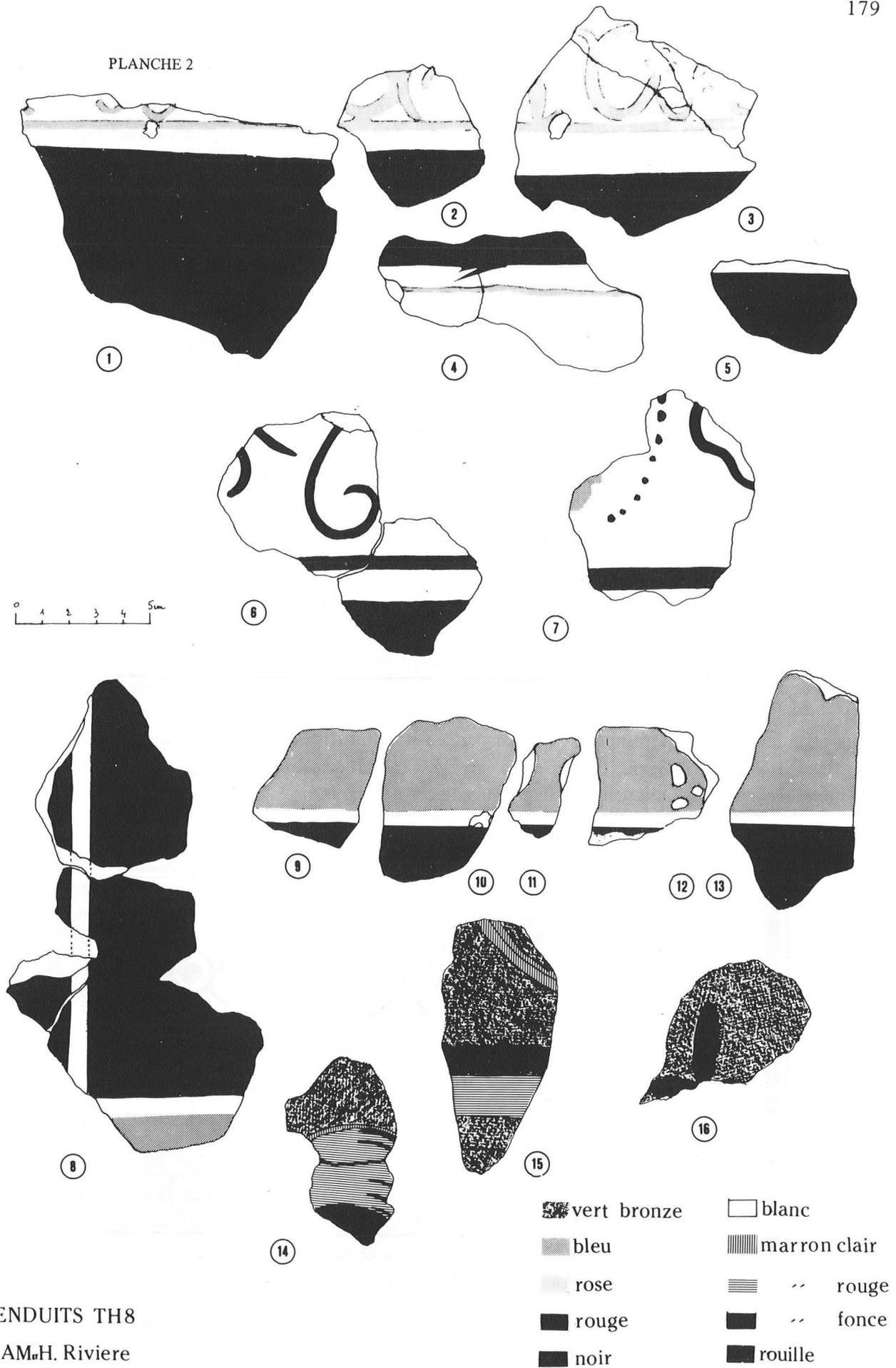
Fragments 1, 2, 3, 4, 5

Ils constituent les restes d'une bande de raccordement représentant de petits rinceaux juxtaposés de couleur rose. Ce motif végétal stylisé est au contact d'un filet de même couleur large de 0,4 cm. Il est séparé d'une large bande ($\pm 7,5 \text{ cm}$) par un filet blanc de largeur variable (0,7 à 1,5 cm). Bien que le motif soit beaucoup plus petit il rappelle celui de la galerie VI de la villa du Palat à St Émilion, daté de la même époque.

Fragments 6 et 7 : vestiges d'un décor de bordure (?)

Au-dessus d'une bande de couleur rouge, blanche et noire et sur un fond blanc étaient peints des motifs végétaux stylisés : petites fleurs bleues, tiges en volutes et arabesques de couleur noire, ligne semi-circulaire de pointillés de même couleur.

PLANCHE 2



ENDUITS TH8
AM.H. Riviere

Fragments 9 à 16

Au vu de la composition des supports, ces fragments appartiennent à un même panneau qui devait représenter des décors végétaux inscrits dans des quadrilatères. Les encadrements horizontaux et verticaux sont composés de bandes alternées bleues, blanches et noires de largeur variable. Le champ d'un des motifs principaux était de couleur rouge pompéien, un autre vert bronze. Si nous ignorons la composition du premier, le second comporte des fleurons de couleur marron foncé et des tiges de largeurs différentes (0,6 à 3 cm) traitées dans une vaste gamme de marron.

b - Enduits de TH 12 (Planches 3 et 4)

Planche 3 : Fragments 1 à 11

Sur un fond jaune clair, le motif principal est composé de cercles, assez irréguliers, de couleur brun rouge, larges de 0,4 cm et d'un diamètre moyen de 4,4 cm. Sur chaque « cercle », vers l'extérieur et placées sur le prolongement de l'axe de deux diamètres orthogonaux, sont peintes quatre pointes, longues de 4 à 5 cm, prolongées par une série de points disposés d'une manière irrégulière sur le champ. Les pointes sont séparées les unes des autres par un bifol surmonté d'un alignement de trois points. Toutes ces excroissances sont de couleur brun-rouge. Le centre des cercles est orné d'un noyau bicolore rouge et marron et de forme ovoïde. Le panneau était encadré d'une bande brun-rouge large de 2,3 cm, elle-même entourée par un filet rouge. La disposition des pointes sur le cercle permet d'envisager un décor dit « à réseau régulier » difficile à restituer puisque nous n'avons que trop peu d'éléments pour déterminer les dimensions exactes de la trame géométrique sur lequel il est construit. La restitution ci-jointe (Fig. 6) est donc purement hypothétique ; elle se contente de donner l'idée du canevas sur lequel ce réseau a pu s'ordonner. Ce décor se rapproche de celui retrouvé à Orléans et étudié par Mme C. Allag¹³ qui rappelle fort justement que « c'est un décor banal dans tout l'empire romain, et utilisé en tout temps ». Cet auteur qui compare les plafonds à réseau mis au jour en Occident signale « que la version la plus fréquente est une alternance de petits cercles et de motifs végétaux schématisés, soulignant le réseau de base ». A Séviac la trame des carrés est matérialisée par les points alignés surmontant les bifols, les pointes soulignent les diagonales de ces derniers.

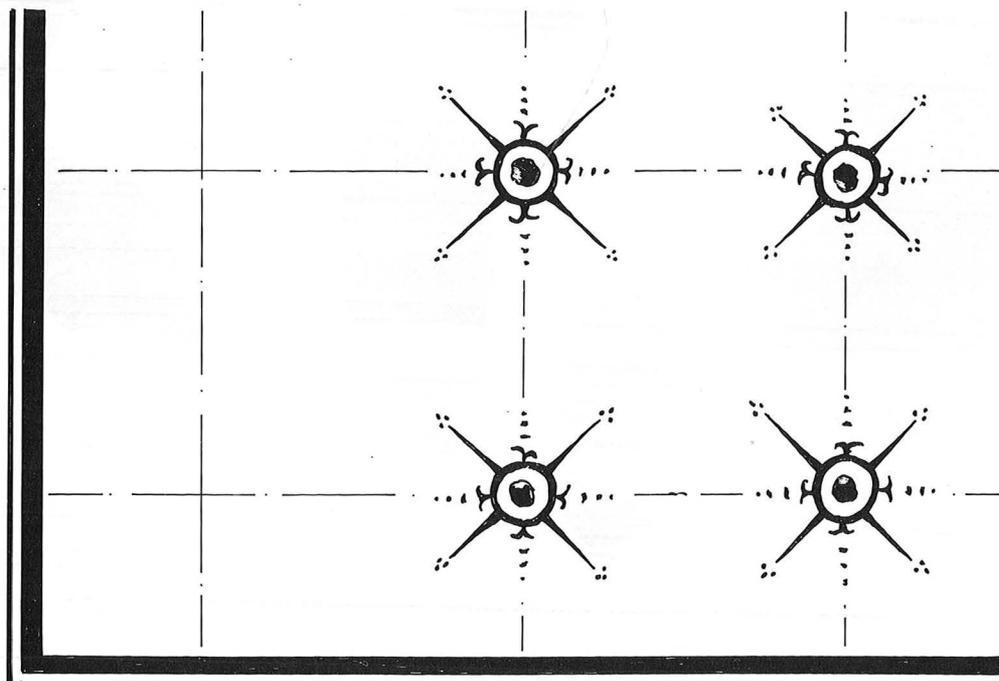
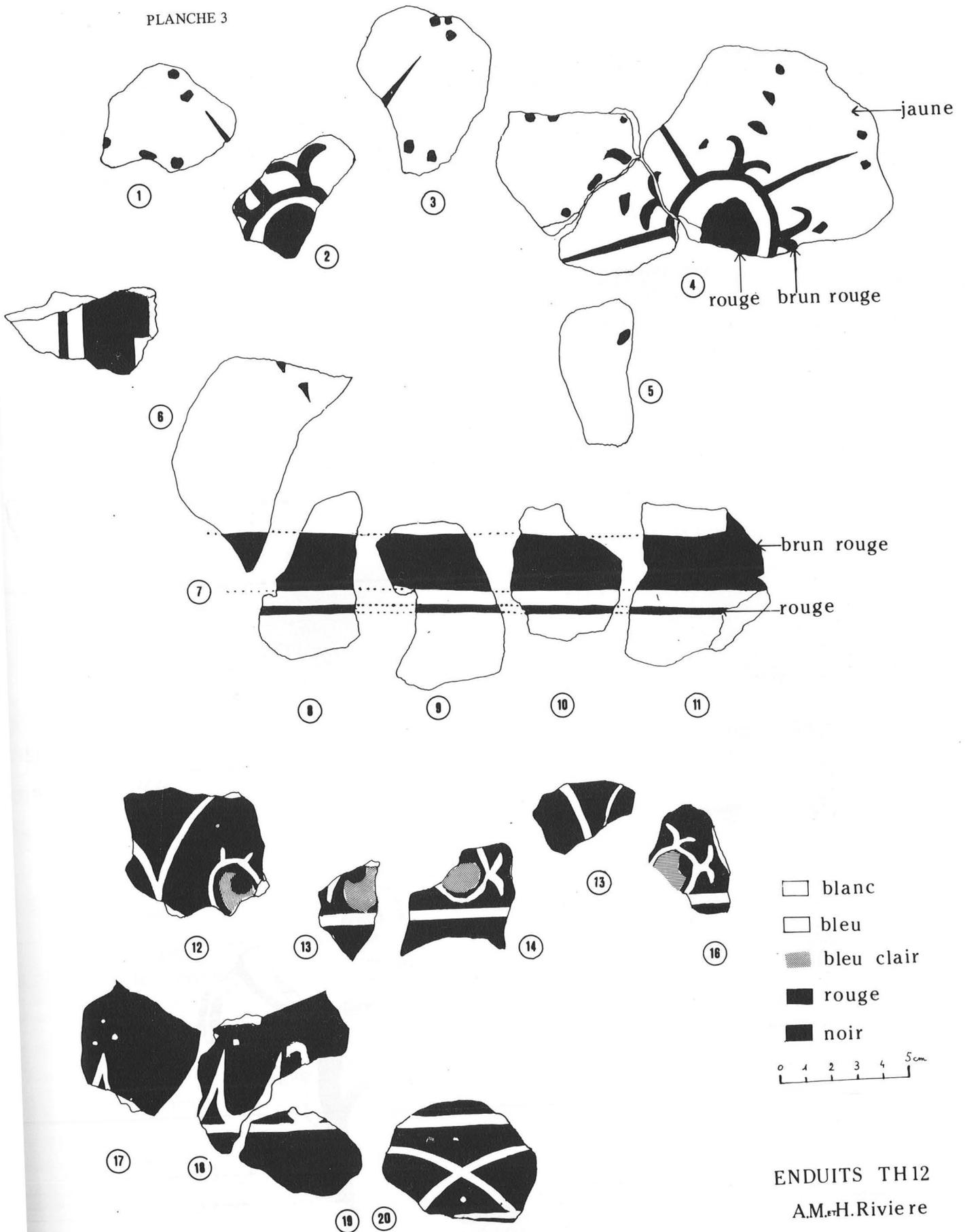


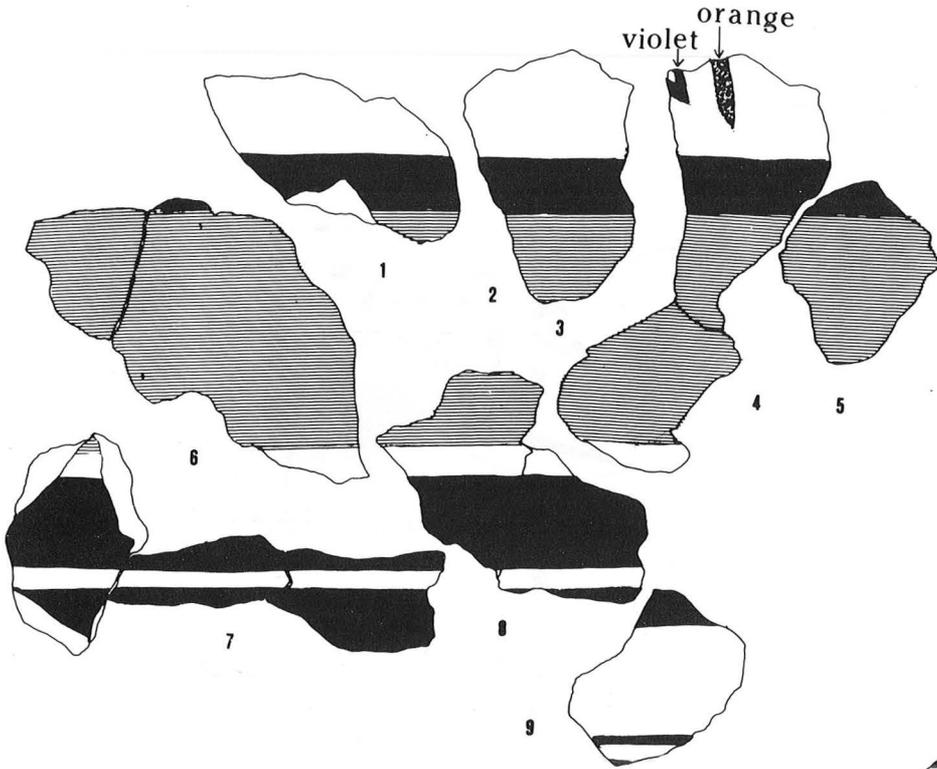
Fig. 6. - Essai de restitution des enduits de TH 12

0 4cm

PLANCHE 3

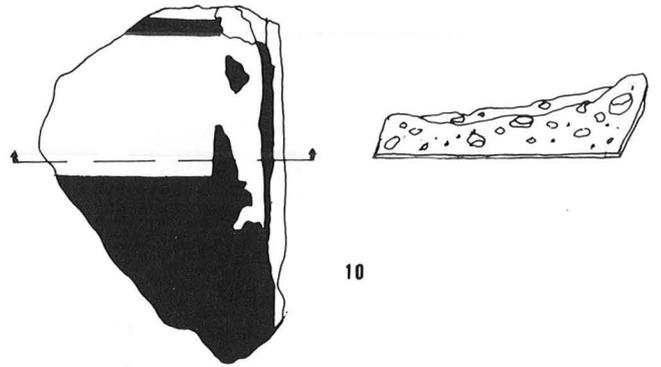
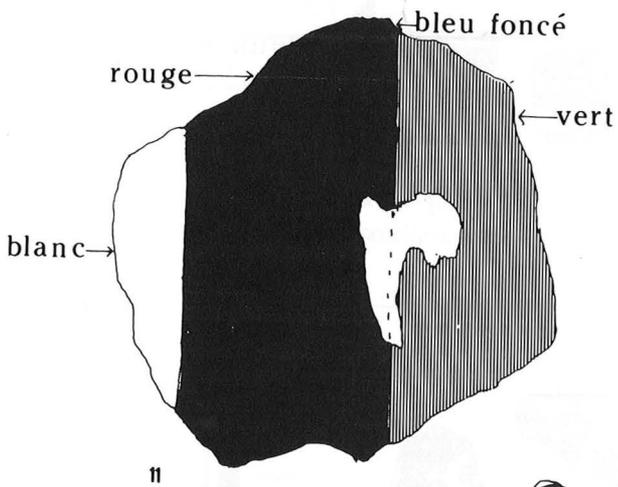
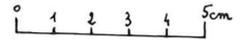


ENDUITS TH12
A.M.-H. Riviere



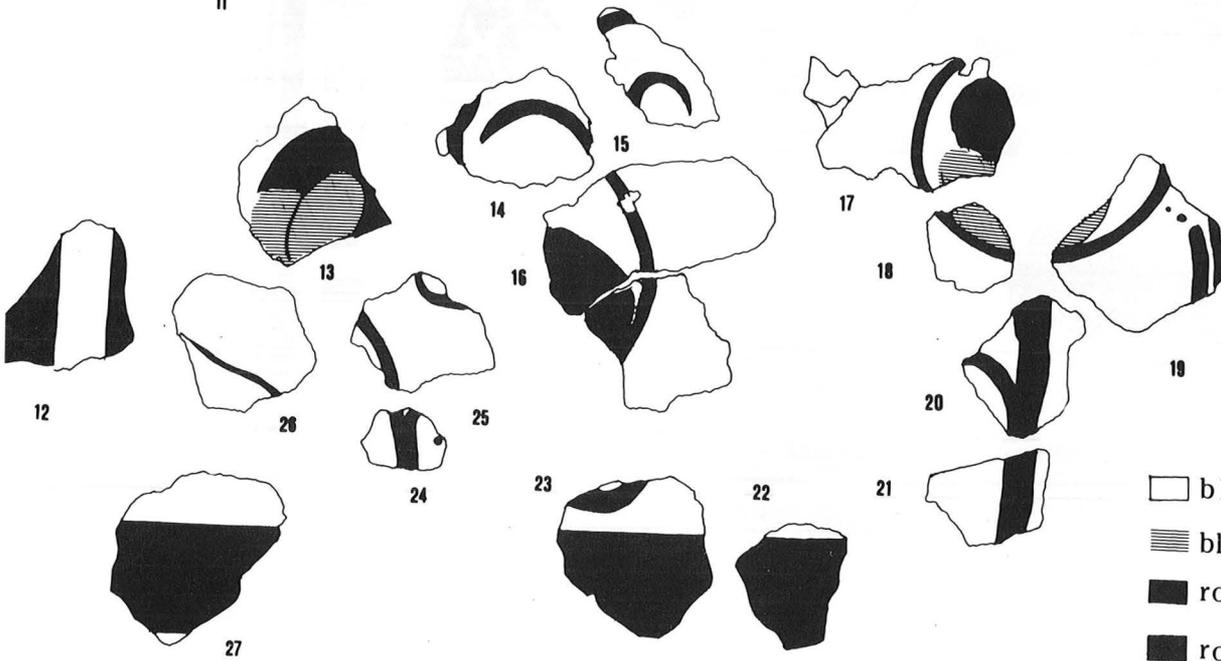
violet orange

-  blanc
-  bleu clair
-  bleu foncé
-  rouge brique



10

ENDUITS TH12
A.M. et H. Riviere



-  blanc
-  bleu
-  rouge
-  rouge brique

Sur tous les autres sites français ce type de décoration est utilisé pour des plafonds. En est-il de même à Séviac ? C'est possible mais nous n'en avons aucune preuve absolue.

Fragments 12 à 20

Ce sont les vestiges de bordures peintes sur fond rouge foncé.

– La première bordure (fragments 12 à 16) est constituée par des motifs semi-circulaires, juxtaposés et ornementés de petites fleurs très schématisées : noyau bicolore (bleu et noir) entouré d'une sorte de couronne ovoïde à bifols. Ce décor rappelle certains détails de peintures pompéiennes¹⁴.

– La seconde (fragments 17 à 19) est composée par un feston blanc semi-sinusoïdal imitant des vaguelettes. Chaque pointe est prolongée par une série de trois points disposés en triangle¹⁵.

– La dernière (fragment n° 20) représente des arcs de cercles entrecroisés, inscrits entre deux filets parallèles. De points disposés de part et d'autre des intersections des arcs de cercles complètent le motif qui se trouve dès le 1er siècle à Herculaneum¹⁶.

Si ces motifs de bordures sont attestés depuis le 1er siècle, les nôtres diffèrent de celles des sites campaniens par le choix des couleurs. En Italie le fond est, le plus souvent, très clair et les motifs dessinent des bordures ajourées. A Séviac, au IVe siècle, le choix de couleurs très claires sur un fond rouge foncé donne l'impression de bordures ornementées et non plus ajourées.

Planche 4 - Fragments 1 à 8

Une dizaine de fragments d'une même bordure ont pu être reconnus. Ils constituent la bande polychrome d'encadrement d'un motif indéterminé (fragment n° 4 : deux vestiges de tiges ? Une orange et l'autre violette sur un fond blanc). De haut en bas et successivement les bandes colorées de la bordure sont : bleu foncé (2 cm), bleu clair (6 cm), blanche (0,7 cm), rouge brique (2,5 cm), blanche (0,5 cm), rouge brique (? cm). Le morceau n° 9 pourrait appartenir au même panneau mais on ignore s'il prolongeait le dernier filet de couleur rouge brique.

Fragment n° 10 : dessin et coupe planche 4

Son intérêt réside dans le fait qu'il a recouvert l'arête d'un élément architectural (niche, pilastre, ébrasement de porte ou de fenêtre : la faible surface ne permet pas de conclure). Celle-ci est recouverte par une bande verticale rouge brique. Sur la face la mieux conservée on distingue, dans la partie inférieure, une large bande horizontale rouge brique. Elle est surmontée d'un petit filet parallèle de même couleur, peint sur un fond blanc.

Fragment n° 11

Bande polychrome de couleur blanche, rouge (4,5 cm), bleu foncé (1 cm) et verte (largeur inconnue).

Fragments 12 à 27

Ils constituent les restes d'un décor végétal qui se composait de bouquets de petites fleurs bicolores (rouge et bleu) parfois entourées d'une sorte de couronne semi-circulaire. Des tiges de tailles différentes s'achevant en spirales ou vrilles, de couleur rouge brique, complétaient le motif. La composition se détache sur un fond uniformément blanc. Elle était délimitée par une bande rouge large de 3 cm puis, peut être, par un filet blanc de 1,3 cm, enfin par une bande rouge (cf. fragment n° 12).

Bien qu'il ne nous en reste que peu de vestiges, le décor des salles chaudes orientales (*caldaria* - salles 5 et 6 - *tepidarium* - salle 20) était, semble-t-il, d'une grande homogénéité. Il est caractérisé par des compositions végétales très stylisées. Ainsi les fleurs et fleurettes de TH 18 et TH 12

sont-elles peintes selon une conception presque abstraite du sujet. La schématisation est poussée parfois à l'extrême et la manière de concevoir le centre des fleurs, par grandes touches de couleurs très contrastées et superposées, rappelle certaines méthodes chères aux Impressionnistes du XIX^e siècle. Bien entendu ceci n'est qu'une image, mais elle donne une idée de la technique de l'artiste qui a réalisé ces motifs. En effet une comparaison entre eux révèle de telles similitudes que l'on pourrait voir dans le dessin floral stylisé la main soit d'une même personne soit, plus vraisemblablement, celles des membres d'un même atelier de peinture.

4 - Enduits peints de la façade extérieure

La façade extérieure nord du balnéaire était décorée de fresques qui, hormis quelques vestiges de la plinthe retrouvés *in situ*, ont toutes disparu (Fig. 7). Ces peintures, qui datent de la reconstruction des salles orientales à la fin du IV^e siècle (État III A), ont été déposées et sont en cours de restauration¹⁷.

Le décor représente sur un fond beige une barrière ajourée irrégulière, en forme de croix de Saint-André, de couleur rouge cernée d'un filet noir. Un motif semi-circulaire situé en bas de cette barrière de bois pourrait figurer un clou d'assemblage (Fig. 8).

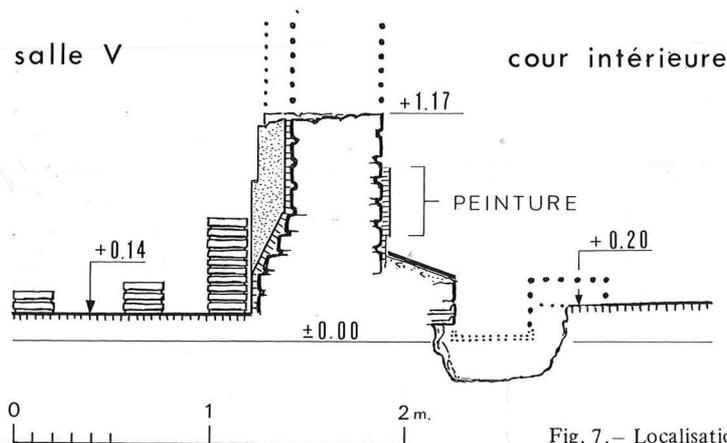


Fig. 7. — Localisation de la peinture extérieure.

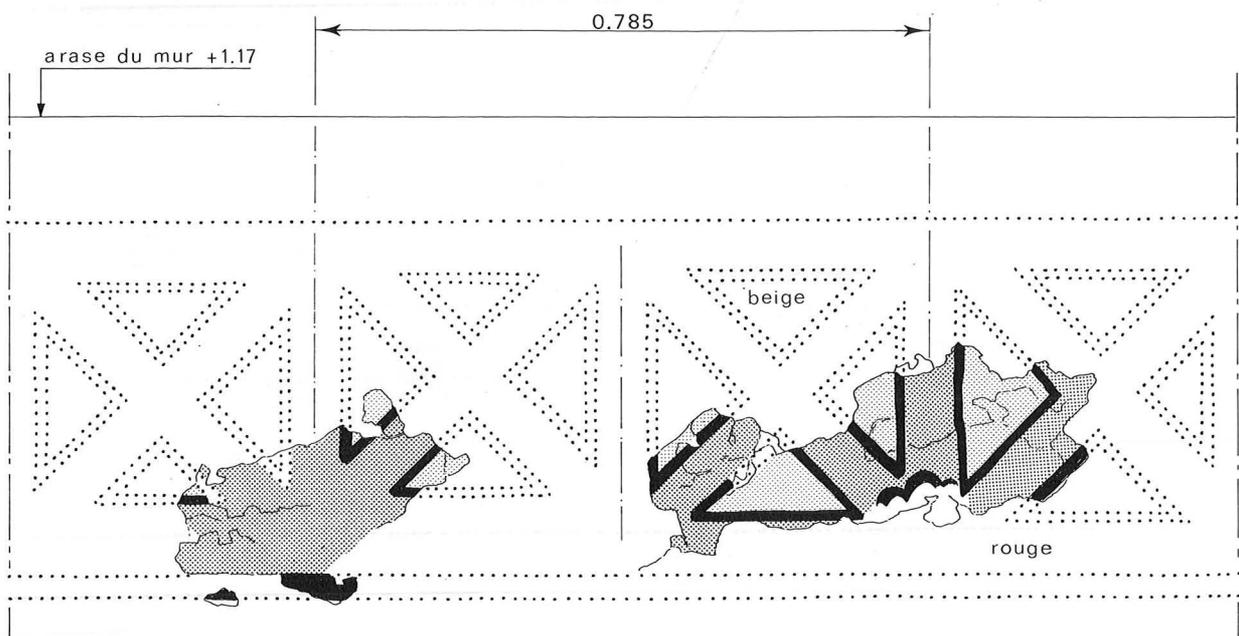


Fig. 8. — Enduits de la façade extérieure.

Pour la première fois nous rencontrons un décor typique du Bas-Empire. Il se retrouve, bien que traité de manière différente selon les sites, dans de nombreux édifices tardifs et notamment à Fauroux¹⁸, Glanum¹⁹, Rome²⁰ et Bulla-Regia²¹ dans le sous-sol de la maison du paon.

Nous ne savons quel décor surmontait ce soubassement, mais on peut imaginer, comme à Bulla-Regia, un paysage d'arbres ce qui agrémenterait la façade un peu austère du balnéaire, d'autant plus que celle-ci donne sur un jardin d'agrément entouré de portiques.

5 - Enduits de TH 19 (Planche 5)

Trouvés au sud des salles chaudes occidentales, dans la couche de démolition des thermes, ils sont peu nombreux et difficiles à regrouper hormis les fragments 5 à 9 qui étaient peints sur le treillage de bois décrit au début de cette étude.

n° 1 : Trace d'un cercle jaune de ± 27 cm de diamètre et d'une bande rouge foncé.

n° 2 : Bande rouge et vestige de motif vert sur fond blanc.

n° 3 : Bande d'encadrement constituée par des filets de couleurs alternées : rouge, blanc (1 cm), rouge (2 cm), blanc (1 cm), rouge (0,5 cm), blanc (?)

n° 4 : Il représente deux feuilles vertes de forme arrondie prolongées par des tiges vertes puis rouges. Elles sont disposées à 90° autour d'un point de couleur rouge foncé.

n° 5 : Bande d'encadrement ornementée, semblable à celle de TH 12 n° 20, mais traitée dans des tons différents. Les cercles entrecroisés sont de couleur jaune. Le motif est délimité par un filet jaune (0,8 cm) puis bleu.

n° 6 et 7 : Sur un fond jaune orangé on distingue des fleurettes de couleur rouge et bleu clair. Les pétales (?) sont séparés par des brindilles rouges (Ce motif s'apparente aux décors végétaux déjà signalés.

n° 8 : Élément d'un demi-cercle de couleur bleue de ± 26 cm de diamètre sur fond blanc, peint au-dessus d'une bande rouge et séparé d'elle par un petit trait blanc (0,2 cm).

n° 9 : Fragment déjà décrit p. 174.

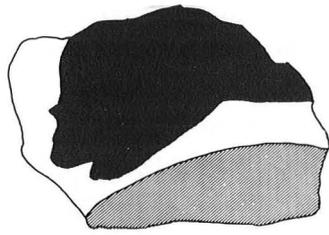
Les fragments des autres secteurs sont peu instructifs si ce n'est qu'ils attestent la très grande variété des couleurs employées : violets (TH 5) rouge-orangé (TH 24), marron (TH 23 - TH 25). Le décor dessiné d'un enduit de ce dernier sondage est plus intéressant car il constitue le vestige d'une très grande composition végétale aux tiges plus larges (± 4 cm).

6 - Enduits peints de TH 14 (Planches 6 et 7)

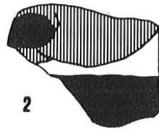
Localisation - Datation : Une trentaine de petits morceaux (290 cm² maximum) ont été mis au jour à l'extérieur des bâtiments au milieu d'une couche de gravats provenant de la démolition des thermes au VI^e siècle. Si le lieu de découverte empêche de déterminer avec exactitude leur provenance, par contre l'étude architecturale permet de les situer dans une fourchette chronologique comprise entre la fin du IV^e siècle (État III A) et le milieu du Ve siècle (État III B).

Description : Ce sont des enduits à décor géométrique ayant orné des plinthes ou peut-être des plafonds. Sur de nombreux fragments (n° 1 à 3 et 10 à 13) sont peints de cercles de diamètres différents²². Parfois concentriques (n° 2 et 3) ils sont de couleur rouge bordeaux. On note aussi des bandes rectilignes de même couleur ayant appartenu à des triangles ou des losanges : sur les fragments 6 et 7 elles forment un angle d'environ 60°, sur le n° 9 un angle de

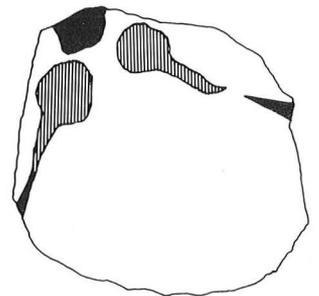
PLANCHE 5



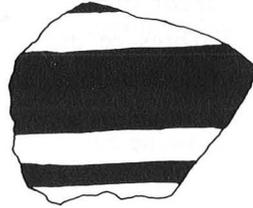
1



2

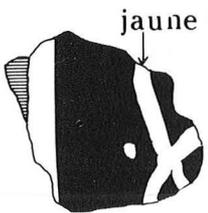


4



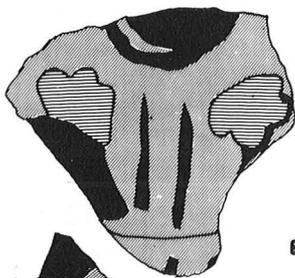
3

TH19



jaune beige

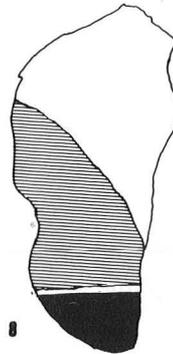
5



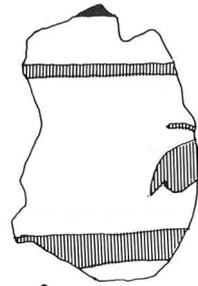
6



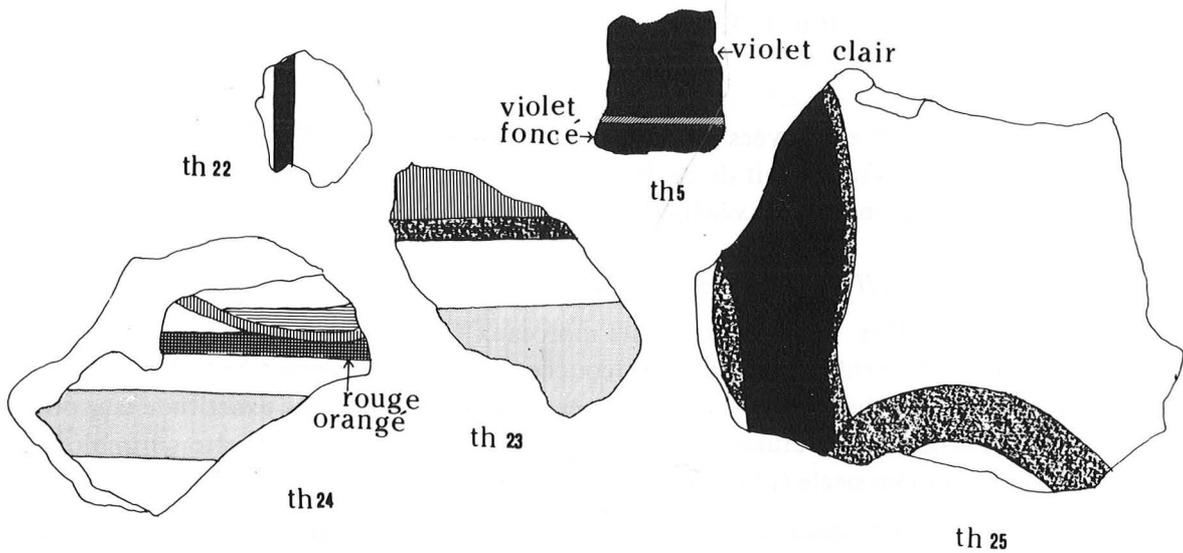
7



8



9



th 22

violet foncé

violet clair

th 5

rouge orange

th 23

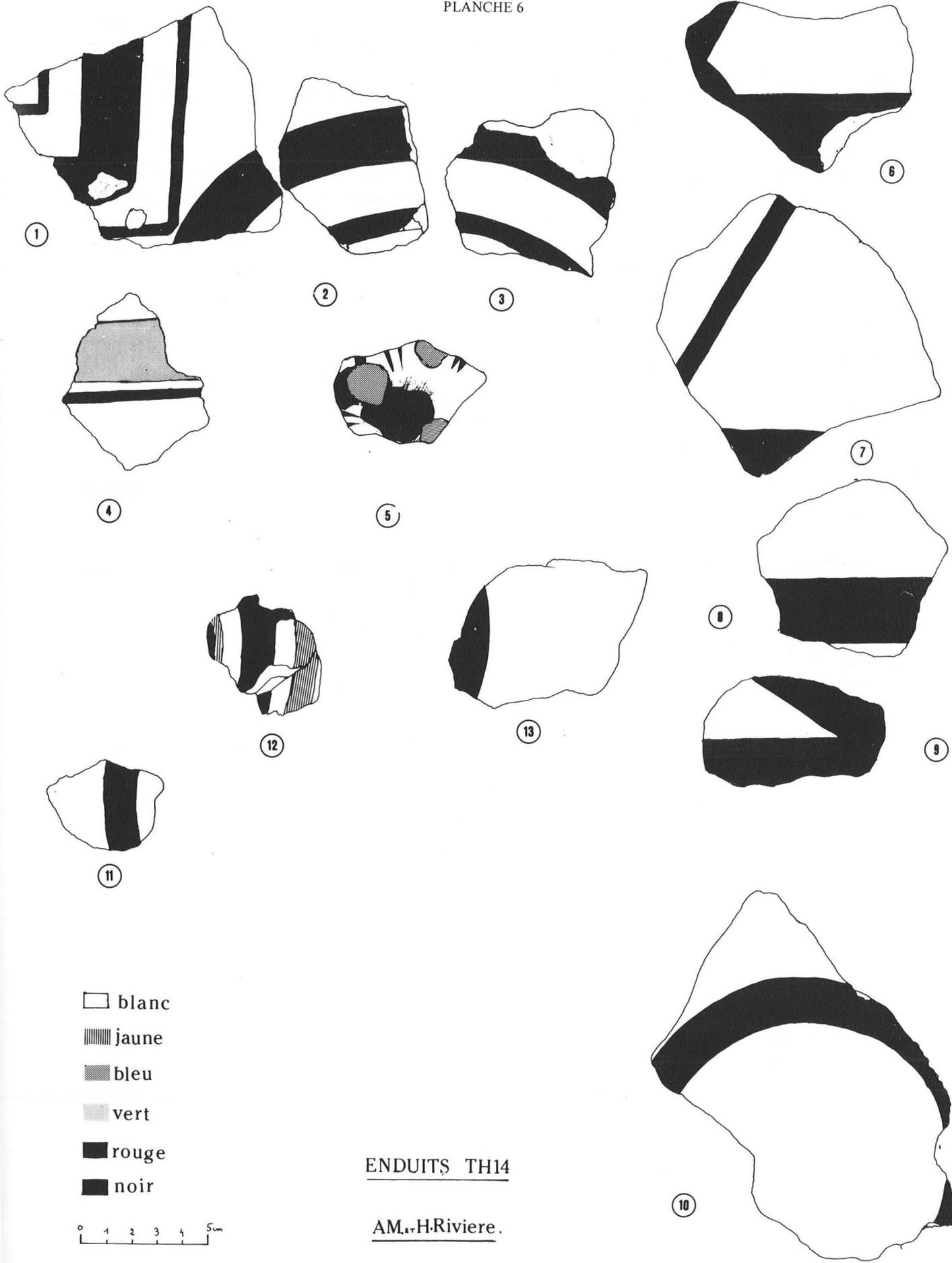
th 24

th 25

- | | |
|------------|--------------|
| rouge | blanc |
| vert foncé | jaune |
| vert clair | marron clair |
| bleu | marron foncé |



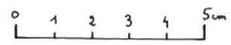
PLANCHE 6



-  blanc
-  jaune
-  bleu
-  vert
-  rouge
-  noir

ENDUITS TH14

AM. H. Riviere.



30°. Le morceau n° 1 est le plus intéressant puisqu'il s'agit d'un cercle lié à l'angle d'un quadrilatère (5 et 5,7 cm de large). Un des côtés présente alternativement et de l'extérieur vers l'intérieur des filets et bandes polychromes : rouge (0,4 cm), blanche (1,3 cm), noire (2,3 cm), blanche (1,3 cm), rouge (0,4 cm). L'autre est comparable, mais la bande noire est plus étroite et décalée vers le filet extérieur.

Sur le fragment n° 4 sont peintes deux bandes parallèles : la première, large de 2,3 cm, est de couleur verte ; située à 0,3 cm de cette dernière, la seconde, plus étroite (0,4 cm), est rouge bordeaux. Ces dimensions sont identiques à celles des bandes extérieures du quadrilatère précédemment décrit (côté droit sur le dessin). Ne s'agirait-il pas du vestige d'un même panneau, mais de couleur différente ?

Enfin sur le petit morceau n° 5 on distingue le centre d'une fleur : tout autour d'une tache irrégulière de couleur noire sont disposés en triangle trois pétales bleus séparés par des petites brindilles noires. Elle devait être située au centre d'un motif géométrique comme sur le site d'Andilly²³.

Comparaison et essais de restitution

Les restitutions, relativement faciles dans le cas de peintures géométriques, sont ici pour le moins délicates, les découvertes étant peu nombreuses et les composantes du décor très différentes les unes des autres. Pourtant, mais avec beaucoup de réserves, il est possible de formuler quelques hypothèses grâce à un certain nombre de détails :

— Les fragments 6 et 9 semblent issus d'une composition de triangles et de losanges. La pointe formée par des bandes du premier bute contre un petit cercle (ou 1/2 cercle ?) de 13 cm de diamètre. Le second dessine, comme nous l'avons vu, un angle de $\pm 30^\circ$; associés ces 2 dessins pourraient constituer deux des angles d'un même motif (Fig. 9).

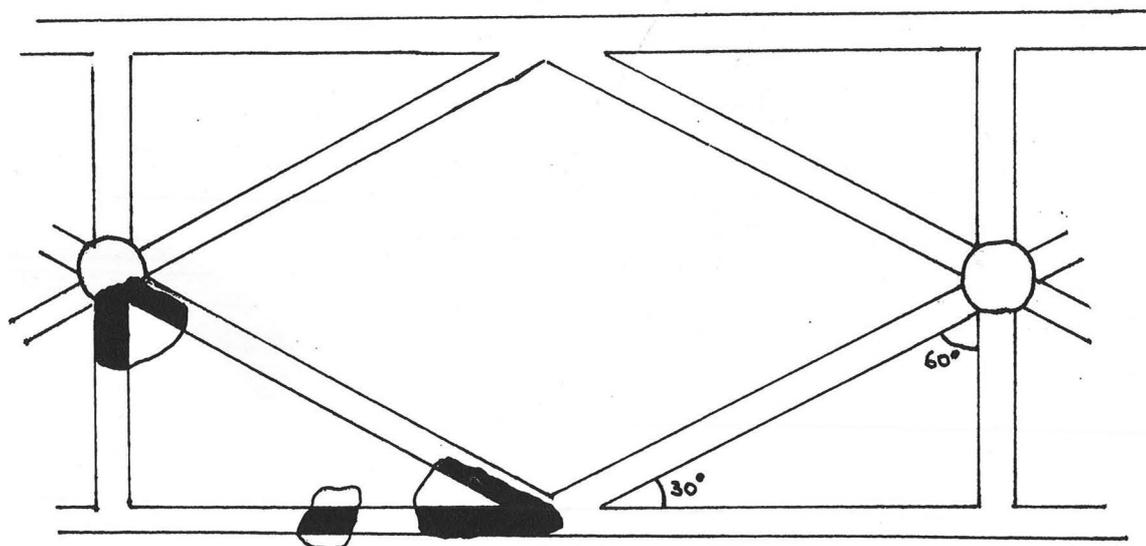
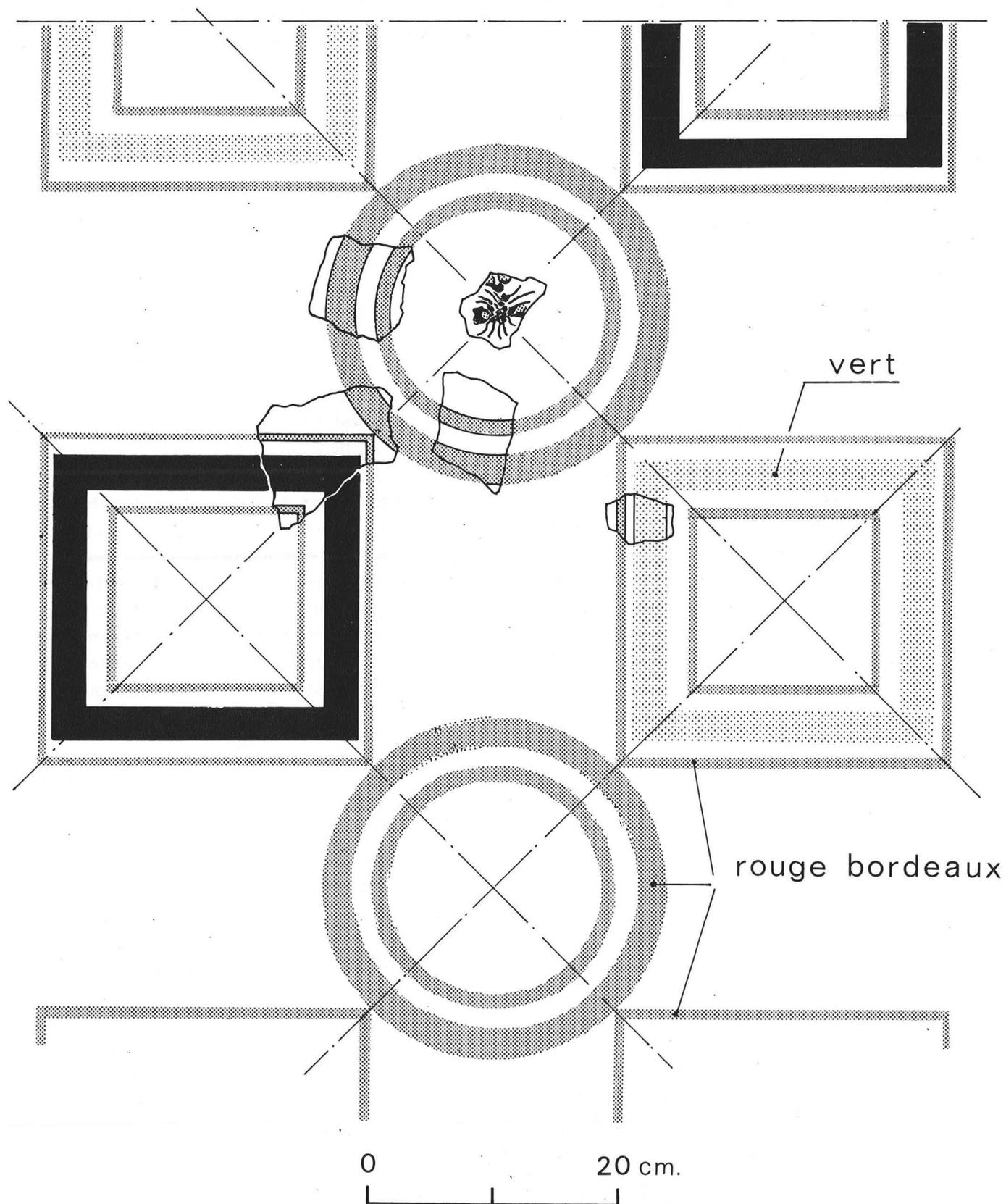


Fig. 9. — Essai de restitution. Ech. : 1/4.

PLANCHE 7

Essai de restitution des enduits peints de TH 14



Cette restitution est hypothétique puisque nous ignorons si les fragments n° 7, 10 à 13, n'appartenaient pas à cette composition. On peut donc formuler deux hypothèses :

– soit la restitution proposée correspond à la réalité et, dans ce cas, nous sommes en présence des vestiges d'une barrière ajourée tardive rappelant celles déjà signalées dans l'étude des peintures de la façade extérieure des bains. Le petit cercle, situé à l'intersection des bandes représentant les lattis de bois, représenteraient alors un clou d'assemblage. Ces enduits ayant été mis au jour à l'extérieur des thermes et du côté sud, une telle barrière décorerait le soubassement des murs méridionaux. Cette localisation est vraisemblable dans la mesure où la façade fait face au chemin d'accès de la villa : le premier bâtiment visible étant le balnéaire il semble logique qu'il ait été entièrement peint à l'extérieur afin de donner au visiteur un spectacle digne au propriétaire d'alors ;

– soit on intègre les fragments mentionnés ci-dessus à la restitution et on aurait une composition géométrique plus complexe : le fragment n° 7 pourrait orner l'intérieur d'un des triangles rectangles, les autres motifs circulaires étant placés au centre du losange. Des décors géométriques construits sur des compositions de losanges, cercles, carrés... sont attestés sur des nombreux sites et ce, à toutes les époques²⁴.

Tout aussi délicate est la restitution du décor correspond aux enduits 1 à 3, peut-être 4 et 5 (Planche 7). Le quadrilatère, certainement un carré, est lié à un motif circulaire d'un diamètre de $\pm 0,28$ m. Si l'on admet que la diagonale du quadrilatère passe par le centre du cercle (ce qui n'est pas tout à fait vrai dans la restitution grandeur nature, mais cela est peut-être dû à une maladresse de l'artiste) nous pourrions avoir soit une composition classique de cercles et carrés sur pointe juxtaposés, décor d'une plinthe, soit un motif de plafond peint imitant des caissons construits sur un carroyage de $\pm 0,32$ m de côté. Quelle qu'en soit la fonction : plinthe ou plafond le dessin représentait des cercles concentriques rouge foncé encadrant une barre noire pour certains, une bande verte pour les autres. Le bouquet de fleurs stylisées (frag. n° 5) ornait le centre d'un des motifs soit cercles, soit carrés. Cette association cercles-carrés est fréquente dans la réalisation des plafonds peints et celui de la villa d'Andilly est à ce titre très significatif²⁵.

Conclusion

Le catalogue descriptif présenté offre peu de vestiges de très vastes compositions, seuls quelques éléments du décor des thermes sont entrevus. La décoration est caractérisée par l'usage exclusif des motifs végétaux et géométriques et on ne peut que constater l'absence totale de figures humaines ou animales tant dans le balnéaire que dans le reste de la villa²⁶.

Si la palette des couleurs utilisées est assez vaste, point sur lequel les enduits tardifs sont semblables à ceux du Haut-Empire, par contre les motifs dénotent une sorte d'appauvrissement tant dans le choix que dans le traitement des sujets. Cette constatation est évidente si l'on compare les enduits de TH 2 à ceux du reste du balnéaire. Cette « régression » dans l'art de la peinture aux I^{er} et V^e siècles est attestée par divers auteurs et elle a été mise en évidence par A. Barbet²⁷. En fait s'il y a un déclin celui-ci est relatif car, s'il n'existe pas à Séviac de somptueuses décorations identiques à celles mises au jour à Plassac, Moncrabeau, ou aux allées de Tourny à Bordeaux, on constate dans la réalisation des encadrements des motifs certaines similitudes avec ceux de ces sites pourtant plus vieux de trois siècles. Les bordures retrouvées dans le balnéaire se rapprochent, par certains aspects, des décors des III^e et IV^e styles pompéiens²⁸.

La schématisation constatée dans le traitement des compositions végétales du balnéaire ne dénoterait-elle pas un choix stylistique délibéré marqué par une simplification des décors ? Aux revêtements, certes très riches mais parfois un peu théâtraux des grandes peintures figuratives, les propriétaires de la villa n'auraient-ils pas préféré pour leurs baignoires des peintures moins chargées qui, sur le plan esthétique, seraient tout aussi agréables à regarder ? Cette absence de figuration ne serait-elle pas propre aux balnéaires ruraux tardifs puisque Sidoine Apollinaire peut écrire de son frigidarium « la face intérieure des murs se satisfait de la blancheur de la pierre polie. Ici, point de corps sur les murs ! »²⁹ ?

Quoi qu'il en soit la volonté de décorer de peintures certaines salles de baignoires, mais aussi l'extérieur du bâtiment, témoigne d'un souci de luxe, souci qui est une des caractéristiques de la villa du Bas-Empire de Séviac.

NOTES

1. Vitruve, VII, 3.
2. Par convention les couches sont inversement numérotées par rapport à leur ordre de fixation. Voir A. Barbet, *Bulletin de liaison du C.E.P.M.R.*, n° 4, Paris, 1979.
3. Notamment les fragments retrouvés dans la couche 3 de la salle 6 (États I A à III A).
4. Pour toutes les localisations voir planche 18 de l'étude architecturale.
5. C. Allag et A. Barbet, *Technique de préparation des parois dans la peinture murale romaine*, MEFRA, 84, 1972, 2, p. 946-950. Ces auteurs signalent que ce système de lattis de bois tressé de Trèves était le seul connu en 1972. Elles regrettaient de ne pas connaître d'autres exemples car « il est tentant de rapprocher le document trévire tardif, du début du IV^e siècle (entre 316 et 326) du témoignage littéraire de Palladius (*De Re Rustica*, chap. XIII, *de cameris caniciis*) du milieu du Ve siècle et d'y voir une caractéristique du Bas-Empire ». Certaines découvertes récentes semblent infirmer cette hypothèse comme me l'a aimablement signalé Mme Barbet.
6. Il est impossible, vu la taille du fragment, de calculer la portée exacte de la voûte ou le diamètre de l'abside ($\pm 2,32$ m selon R. Monturet).
7. Des voûtes sur treillis de roseaux se retrouvent au cryptoportique de la villa de Dar Buc Ammara à Zliten. Voir S. Aurigemma, *Tripolitaine*, vol I, 2^e partie, *La pittura d'eta romana*, Rome, 1962.
8. Cf. planche n° 25 de l'étude architecturale.
9. D. Allag et A. Barbet, *op. cit.*, et M. Frizot, Les techniques du décor intérieur, *Dossiers de l'Archéologie*, n° 25, nov. déc. 1977, p. 106.
10. Le décor de guirlandes, de taille variable, est très fréquent dans la peinture pompéienne.
11. Voir supra p. 95.
12. Voir étude. L'association des mosaïques pariétales et des enduits peints se trouve à Ostie dans les thermes des sept sages : C. Pavolini, *Ostia, guide archéologique Laterza*, Bari, 1983, p. 133, 134.
13. C. Allag, Enduits peints d'Orléans, *Gallia*, 41, 1983, p. 191-200.
14. A. Barbet, Bordures ajourées du IV^e style pompéien, *MEFRA*, 93, 1981, 2. Ce motif rappelle celui répertorié sous le numéro 70 c (maison de Trebius Valens à Pompéii).
15. *Ibid.*, n. 14 : motif rappelant le décor 24 a.
16. *Ibid.*, n. 14 : motif se rapprochant du décor 90 a (Herculanum : maison du salon noir, œcus 6, Ins. IV, n° 11).
17. M. Laffont, responsable des ateliers de restauration des musées de Toulouse, est chargé de cette réalisation.
18. M. Labrousse, Xe Circonscription Historique, *Gallia* IX, 1951, p. 137-138.
19. A. Barbet, *Recueil des peintures murales de la Gaule*, I, Narbonnaise, 27^o suppl. à *Gallia*, 1974, pl. XX.
20. A Rome, on trouve une telle barrière, via Genova. Voir *Affeschi romani*, Rome, 1976, pl. XX.
21. R. Hanoune, *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Bulla-Regia*, IV, Les Mosaïques, I, Rome, 1980, fig. 161 à 163.
22. Fragments 1 à 3 : cercles concentriques ; le cercle extérieur est large de 2,2 cm, a un diamètre de ± 27 cm. Le cercle intérieur plus étroit (0,8 cm) est situé à 2 cm du précédent.
 Fragment n° 10 : cercle de 1,6 cm de large et 15 cm de diamètre.
 Fragment n° 11 : cercle de 1,3 cm de large et 17,2 cm de diamètre.
 Fragment n° 12 : cercle de ± 22 cm de diamètre.
 Fragment n° 13 : cercle de 17,2 cm de diamètre.
23. Th. Zeyer, Andilly, villa gallo-romaine du II^e siècle, *Archeologia*, n° 178, mai 1983, p. 2 - 23.
24. A. Quillet, Les enduits peints du sanctuaire gallo-romain de Ribemont-sur-Ancre, *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1974, p. 287 - 314.
25. Voir ci-dessus, n. 23.
26. Les figurations animales existent dans notre région et par exemple dans le tombeau n° 7 de la Basilique de Saint-Seurin à Bordeaux (III^e - IV^e siècle) on distingue des canards, un cheval marin monté par un personnage : A. Barbet, *Peinture*

murale romaine en Gironde, exposition 20 mai - 30 déc.» 1983, Bordeaux, 1983, p. 11, fig. 2. Si jusqu'à la fin du IV^e siècle ces représentations sont fréquentes (Mérida : voir L. Aba Casal, *Pintura romana in Mérida, Augusta Emerita*, Actas del Bimilenario de Merida, Madrid, 1976, p. 163 à 182, et surtout dans toutes les catacombes tardives), à notre connaissance aucun site du IV^e siècle de Novempopulanie n'en a fourni.

27. A. Barbet, *op. cit.*, 70 : « nous n'avons pas de vestiges, semble-t-il, avant les 3^e et 4^e siècle, où les peintures murales retrouvées sont de moindres qualités esthétiques ».
28. Pour ces derniers, voir : A. Barbet, Diffusion du III^e style en Gaule, *Gallia*, 40, 1982, 1^{ère} partie, p. 53 - 82 et 41, 1983, 2^{ème} partie, et du même auteur, Peintures murales de Mercin-et-Vaux (Aisne), étude comparée, *Gallia* 32, 1974, p. 107 - 135 et *Gallia* 33, 1975, p. 95 - 115.
29. Sidoine Apollinaire, *Lettres*, II, 2, 3 - 15.